



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

SOMMAIRE

Le mot des Présidentes	2
Liens avec les partenaires	3
Représentations officielles	3
Rencontres et formations	4
Soutiens à l'intégration - Dossiers 2016	7
Témoignage	9
Retours sur les objectifs 2016	11
Objectifs et projets 2017	11
Gestion de l'association	12
Remerciements	13

Le mot des Présidentes

L'inclusion des personnes et enfants à besoins éducatifs particuliers dans la société, et plus particulièrement dans les contextes éducatifs, est une perspective éthique qui s'appuie progressivement sur des textes cadres locaux et internationaux explicites.

La Suisse a déposé en juin 2016 son rapport initial à l'ONU sur l'application de la CDPH (Convention relative aux droits des personnes handicapées de 2006) ; convention entrée en vigueur dans notre pays le 15 mai 2014. Ce rapport met en évidence le dispositif réglementaire actuel, mais reste flou sur les mises en œuvre effectives d'une politique éducative inclusive.

De part son caractère non-obligatoire et de part le fait que l'accueil de la petite enfance relève de responsabilités communales, l'opérationnalisation de l'inclusion pour les jeunes enfants entre 0 et 5 ans est bien peu cadrée et documentée. L'actuel *Loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (LSAPE)* et son règlement d'application contiennent néanmoins deux articles-clés :

- LSAPE, art 5, al 2. *Les structures d'accueil sont ouvertes sans discrimination.*
- RSAPE, art. 9, al. 6. *Le cas échéant, le calcul [des normes d'encadrement pédagogiques] est adapté de façon appropriée afin de tenir compte des enfants avec besoins spéciaux.*

Mais est-ce suffisant ? Où se trouve l'indication que l'inclusion requiert des ajustements institutionnels, en termes certes de ratio d'encadrement, mais également d'aménagements, d'organisation et d'interdisciplinarité ?

Le Comité de l'AIPE attend avec impatience l'aboutissement de l'Avant projet de la *Loi sur l'accueil préscolaire*, en espérant que les commentaires qu'elle a transmis l'an dernier auront pu être considérés. Nous sommes bien conscientes qu'un cadre réglementaire n'est pas une réponse suffisante à l'évolution de pratiques intégratives vers des contextes inclusifs, mais il donne une assise commune. Il permet de ne pas laisser la responsabilité des parcours de vie d'enfants et de familles sur les épaules seules des équipes éducatives et de leurs bonnes volontés. Avec une visée inclusive, il permet par ailleurs de valider le principe que ce n'est jamais l'inclusion ou la place d'un enfant qui doit être questionnée et remise en question, mais les conditions pour offrir un accueil de qualité pour tous.

Toujours motivé, le Comité de l'AIPE va poursuivre son investissement pour favoriser le respect des toutes les exceptionnalités et montrer que se sont surtout les services, les professionnels de la petite enfance qui ont des besoins particuliers pour accompagner le développement de chaque personne de notre société.

Nous avons unis nos forces, depuis mai 2016, pour être à la hauteur du travail mené jusqu'alors par les précédentes présidentes, et nous espérons réussir au mieux à relever les prochains défis qui nous attendent.

Joëlle Seemann et Myriam Gremion
Co-présidentes

Liens avec les partenaires

Pro-Enfance - Plateforme romande pour l'accueil de l'enfance

Créé en octobre 2014, Pro-Enfance est une Plateforme romande pour l'accueil de l'enfance. Cette association souhaite regrouper les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands en vue de réunir les expertises, de développer les compétences, les formations et la professionnalisation dans le domaine, de renforcer la qualité de l'accueil, et de favoriser la collaboration et la compréhension mutuelle entre acteurs et services des différents cantons et différentes régions linguistiques. Pro-Enfance constitue un partenaire de coopération avec la Confédération et les différents acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance au plan national.

L'accueil de l'enfance inclut l'accueil en institution de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour.

Intéressée par les projets entamés, par la mise en perspective des préoccupations cantonales et par la mobilisation pour une reconnaissance des prestations éducatives dans la petite enfance, l'AIPE a participé en septembre 2016 à la rencontre genevoise pour l'organisation d'un état des lieux de l'accueil de l'enfance en Suisse romande et d'un positionnement concerté. Elle a, à cette occasion, participé à la mise en évidence de l'importance d'une orientation inclusive, à la discussion sur les moyens et aménagements nécessaires pour offrir un cadre ajusté à tous, à l'identification des variétés de pratiques et possibilités selon les communes et modes d'accueil, ainsi qu'à l'argumentation pour un renforcement du soutien aux équipes éducatives et pour un travail en équipes multidisciplinaires.

L'AIPE est devenue membre de cette association en automne 2016.

Représentations officielles

Plateforme Intégration

L'AIPE a continué à être représentée au sein de la *Plateforme intégration* pilotée par le Service de la Petite Enfance de la Ville de Genève qui réunit un certain nombre d'acteurs œuvrant dans le domaine ordinaire et spécialisé de la petite enfance des Communes et du Canton de Genève. La Plateforme s'est réunie 3 fois entre janvier et mai 2016.

Durant cette année, un sous-groupe de travail a été constitué afin de réfléchir aux besoins des institutions petite enfance par rapport à la transition vers l'école, afin que Mme Capeder, cheffe de Service de la Petite Enfance de la Ville de Genève, puisse présenter des demandes concrètes devant la Commission consultative transitoire de l'école inclusive dont elle est la représentante pour la petite enfance. Le sous-groupe a rendu son rapport à Mme Capeder en mai 2016.

L'AIPE est heureuse des réflexions actuelles sur cette période particulière de passage entre le préscolaire et le scolaire, se réjouit de prendre connaissance des éléments du rapport et d'apporter son regard et son expérience sur le sujet lorsque le rapport sera discuté dans la *Plateforme intégration*.

Rencontres et formations

Soirée d'échange et de réflexion: « Comment favoriser la participation d'un enfant avec des besoins éducatifs particuliers à travers le jeu : réflexion autour du matériel »

Au vu de la forte demande de la part des éducateurs-trices de l'enfance pour participer à la soirée d'échange et de réflexion autour du jeu en 2015, le Comité de l'AIPE a pris la décision de reconduire cette soirée deux fois en 2016, le 8 mars et le 3 mai. Choix judicieux étant donné que les deux soirées supplémentaires ont à nouveau été rapidement complètes.

Tout comme la première soirée, les deux suivantes ont eu lieu à la ludothèque « 1-2-3 ... Planète!» et ont été animées par Michelle Nicollin Rothen et Diane Jolidon, responsables de ludothèque, en collaboration avec le Comité de l'AIPE. Nous avons limité les inscriptions à une vingtaine de personnes pour chacune des deux soirées, afin de permettre la découverte ludique de différents jeux et favoriser les échanges autour du matériel proposé.

Les deux soirées de 2016 sur le jeu se sont déroulées en trois temps. Après une introduction générale sur le thème, les participants, répartis en quatre groupes ont pu tester et réfléchir aux adaptations possibles de différents jeux sur la base de vignettes. La consigne était de réfléchir à l'adaptation et l'aménagement de ces jeux en fonction de l'enfant décrit dans la vignette. Dans 3 ateliers, il s'agissait de jeux habituels et dans le quatrième atelier plusieurs jeux spécifiquement développés pour des enfants à besoins éducatifs particuliers étaient présentés et mis à disposition des participants pour qu'ils puissent les regarder et les manipuler. Pour terminer la soirée, les quatre groupes se sont à nouveau réunis afin de mettre en commun leurs idées et de faire une synthèse des différentes adaptations proposées par les sous-groupes.

Ces deux soirées ont permis de mettre en évidence que les jeux présents dans les institutions de la petite enfance peuvent être utilisés pour tous les enfants, peu importe leurs forces, difficultés ou besoins. Cependant, il est souvent nécessaire de réfléchir à des adaptations de règles ou de matériel afin que tous puissent y participer. Les échanges lors de ces deux soirées ont mis en évidence que les adaptations peuvent concerner l'enfant à besoins spécifiques ou tous les enfants, le but étant la participation de tous afin de favoriser les interactions sociales entre pairs. Plusieurs idées d'adaptations sont ressorties des échanges, comme par exemple modifier ou simplifier les règles du jeu pour un enfant ou pour tous les enfants, choisir des partenaires de jeu à l'avance pour faciliter la participation de tous, permettre la collaboration entre pairs (jouer deux par deux pour utiliser les forces de chacun) ou encore proposer un rôle différent dans le jeu pour l'enfant à besoins spécifiques si sa participation au jeu n'est pas possible au même titre que les autres (il peut, par exemple, distribuer les pièces, lancer le dé, tourner la flèche, récolter les cartes,...)

Le matériel plus spécifique peut, quant à lui, être du matériel intéressant à proposer en collectivité et à utiliser avec le groupe d'enfants comme complément aux jeux tout-venants. Il s'agit d'un atout supplémentaire en collectivité, non indispensable, permettant de partir des possibilités de manipulation et de compétence d'un enfant en particulier, tout en répondant à l'intérêt de tous.

Tout comme lors de la première soirée, les participants ont pu repartir des soirées avec la liste des jeux présentés. Ils ont reçu par la suite par mail une synthèse des réflexions issues de la soirée.

Nous remercions Michelle Nicollin Rothen et Diane Jolidon pour le temps consacré à la construction et la préparation de ces soirées, ainsi que pour leur accueil à la ludothèque « 1-2-3 ... Planète! ».

Soirée d'échange et de réflexion: « De la demande de soutien AIPE à la mise en œuvre du projet d'intégration au sein de l'institution »

Parti du constat que la rédaction d'une demande de soutien AIPE est parfois vécue comme une charge par les équipes éducatives des institutions de la petite enfance, le Comité a souhaité proposer une soirée mettant en évidence la façon dont cette demande sert non seulement à obtenir une validation du projet par l'AIPE (en vue de recevoir un financement de la Commune) mais également à opérationnaliser le projet d'intégration quotidien de l'enfant au sein de l'institution, par le canevas de base qu'elle représente (par les observations fines demandées et les objectifs posés).

La soirée du 19 octobre 2016 s'est déroulée à l'EVE Acacias-Epinettes et a permis à 27 participants d'entendre et de partager avec Mesdames Ursula Adjam-Bachofner et Florence a Porta Terradura directrices de l'EVE des Grands Hutins et de la Tambourine (Carouge) leurs expériences en ce qui concerne la rédaction de demande de soutien et ses modalités d'exécution. Ces deux personnes ont une longue expérience de plusieurs années de soutien de l'AIPE au sein de leurs institutions. Différents points ont ainsi pu être abordés dans le cheminement entre la rédaction d'une demande de soutien AIPE et la mise en œuvre du projet d'intégration au sein de l'institution.

Les directrices ont ainsi mis en avant différentes étapes liées à la démarche de demande de soutien AIPE. Dans un premier temps, le moment de l'identification des besoins de l'enfant initie la démarche. Quels sont les éléments qui décident une équipe à faire une demande de soutien ? Quel est le temps nécessaire à l'émergence de cette demande et quelles sont les démarches effectuées au préalable (observations de l'équipe, entretiens avec les parents, échanges en colloque d'équipe, contact avec les ressources extérieures, essais d'adaptations sur le terrain).

Dans la rédaction même de la demande, il a été relevé comment l'utilisation des formulaires AIPE peut permettre aux équipes de se rendre compte des forces et faiblesses de l'enfant. Cela les engageant à prendre ce temps nécessaire à l'analyse de leurs besoins et de ceux de l'enfant. Les formulaires AIPE servent ainsi de guides permettant de clarifier la connaissance des éducatrices vis-à-vis de l'enfant et de mettre en miroir les forces et les faiblesses.

A ce moment de la démarche, dans l'idée de travailler avec les familles, apparaît la nécessité d'obtenir l'accord des parents pour la demande de soutien AIPE. Les directrices ont noté que certaines familles ne partagent pas les observations relatives au développement de leur enfant et les difficultés identifiées et ne sont dès lors pas prêtes pour ces démarches. Dans ces situations, il n'est pas aisé pour les équipes d'accepter de ne pas envoyer la demande à l'AIPE en l'absence de l'accord des parents pour le projet.

Lorsque la demande de soutien AIPE débouche sur l'engagement d'une personne supplémentaire en soutien dans le groupe, la réflexion porte alors sur les compétences et le rôle de cette personne et sur la façon dont le projet rédigé pourra servir de guide (ou pas) à l'accueil de l'enfant au sein du groupe. La question des différentes collaborations et de l'implication de chacun dans le projet a également été abordée.

Dans l'idéal, au niveau de la mise en œuvre du projet, la démarche de demande de soutien devrait donc dépasser la demande de financement d'une personne supplémentaire et permettre que le projet soit utilisé dans l'accompagnement de l'enfant au

quotidien. En effet, ce projet permet de spécifier les actions éducatives spécifiques qui permettent de soutenir l'enfant dans le groupe en mettant l'accent sur les actions éducatives individualisées qui restent en lien avec le groupe et les pairs et ne deviennent pas des actions « en individuel » hors du groupe.

Nous remercions Mesdames Ursula Adjam-Bachofner et Florence a Porta Terradura pour le temps consacré à la construction et la préparation de cette soirée, ainsi que l'EVE Acacias-Epinettes pour l'accueil lors de la soirée.

Travail du sous-groupe « Formation » du Comité de l'AIPE

Constitué en 2015, le sous-groupe « Formation » a poursuivi ses réflexions et s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2016 en vue de l'organisation des formations offertes par l'AIPE. Les soirées d'échanges et de réflexion proposées rencontrent toujours un succès important auprès des équipes éducatives et semblent répondre à un vrai besoin. Le Comité de l'AIPE souhaite donc poursuivre l'organisation de ces moments destinés aux éducatrices et éducateurs de l'enfance, leur offrant l'opportunité de discuter entre professionnels, de partager leurs expériences, de développer de nouvelles pratiques mais aussi de bénéficier de divers apports théoriques. Ces soirées permettent également à l'AIPE de renforcer les liens avec le terrain. De nouvelles soirées sont ainsi prévues pour 2017, avec le souhait du Comité de maintenir le rythme de deux soirées par année, une en automne et une au printemps. Jusqu'à présent les thèmes proposés ont touché au soutien apporté à l'enfant à besoins éducatifs particuliers par un adulte supplémentaire dans le groupe, au soutien apporté par le groupe de pairs, à la façon de favoriser la participation de tous les enfants à travers l'adaptation de différents matériels de jeu et à la rédaction d'un projet pédagogique. Les idées de thèmes pour les soirées à venir ne manquent pas, mais le Comité de l'AIPE accueille avec plaisir vos suggestions afin de répondre au plus près à vos intérêts et vos besoins. N'hésitez donc pas à partager vos idées avec nous. L'inscription à ces soirées est gratuite et ouverte à tous mais la priorité est à présent donnée aux membres cotisants de l'AIPE.

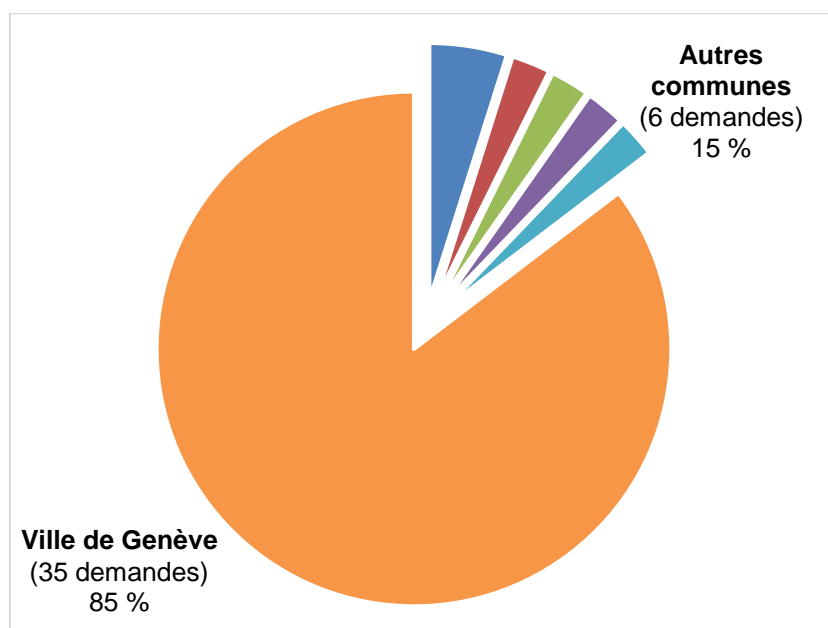
Par ailleurs, le processus de réflexion autour d'une formation plus conséquente qui pourrait être proposée par l'AIPE aux équipes qui souhaitent être accompagnées dans l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers se poursuit. Nous espérons pouvoir échanger prochainement avec nos différents partenaires sur le projet envisagé.

Soutiens à l'intégration - Dossiers 2016

Durant l'année 2016, le sous-groupe dossiers a poursuivi son travail d'analyse des projets d'intégration qui lui ont été soumis. 5 sessions de dépôt de dossiers étaient définies qui ont induit de nombreuses rencontres et échanges pour examiner ces demandes, après lecture et première analyse individuelle des projets. Les figures ci-dessous donnent une vision des dossiers traités durant l'année 2016.

Dossiers reçus durant l'ensemble de l'année 2016

Age	Nombre
0 à 1	1
1 à 2	1
2 à 3	10
3 à 4	27
4 à 5	2
+ de 5	0
Total	41



Durant l'année 2016, l'AIPE a ainsi reçu 41 dossiers. 35 d'entre eux proviennent d'institutions de la Ville de Genève, 6 émanent d'institutions d'autres communes genevoises. Le nombre de demandes de soutien à l'intégration n'est pas en baisse. Notons toutefois que si en Ville de Genève le rôle de l'AIPE, en tant qu'interface réalisant une évaluation extérieure et indépendante des projets d'intégration, semble bien assimilé et utilisé, les institutions des communes autres que « Genève » sont peu usagères de la prestation offerte. Pourquoi ? Le comité a plusieurs hypothèses, dont, dans l'idéal, qu'une modalité de soutien aux équipes éducatives et aux enfants à besoins éducatifs particuliers ait été instaurée dans un lien direct institutions-employeurs... mais il est probable que dans plusieurs situations le non-recours à l'AIPE soit dû à une méconnaissance ou incompréhension de la prestation, ou encore, et c'est plus ennuyeux, à un sentiment de peine perdue : « on sait qu'aucun financement supplémentaire ne sera octroyé, il n'y a pas le budget ». Dans ces situations, l'AIPE a un rôle fort à jouer, pour autant qu'elle en ait connaissance.

Parmi les 41 dossiers reçus, 32 sont des nouvelles demandes de soutien, donc relatives à des enfants pour lesquels les besoins particuliers étaient gérés uniquement avec les ressources des équipes, en interne, ou alors relatives à des enfants fréquentant la collectivité pour la première fois. 9 dossiers, sont des demandes de prolongation de soutien déjà octroyés. Sans surprise, l'âge des enfants concernés se situent à 90% entre 2 et 4 ans.

Dans le processus d'analyse des demandes de soutien, l'AIPE assure depuis septembre 2016, un contact téléphonique avec les IPE pour lesquelles le dossier nécessite un complément et pour lesquelles l'AIPE ne peut rendre un préavis favorable. Ce contact direct permet d'explicitier oralement aux personnes le préavis du groupe d'évaluation et de clarifier ou lever les malentendus liés au rôle de l'AIPE ainsi que de fournir des conseils pour la rédaction du projet. Cette procédure mise en place de façon plus systématique, est en phase de test et se prolonge en 2017.

Témoignage

Kevin, (prénom d'emprunt), a commencé à fréquenter notre institution à l'âge de 2 ans et huit mois, deux matinées par semaine. Le premier jour, il est venu avec son papa et est resté environ 40 minutes. Lors de ce moment, Kevin court dans le couloir, il explore la salle, joue avec les « Legos », fait des encastresments, monte sur les chaises, tables et étagères, sort les jouets des caisses, il papillonne. L'éducatrice de référence n'a pas réussi à avoir un échange de regard et Kevin n'a pas répondu à l'appel de son prénom. Le papa lui a fait part de son inquiétude concernant le langage, car il ne parle pas encore. L'éducatrice référente est allée le jour même voir l'adjointe pédagogique pour lui en faire part de ses observations.

Les premières semaines, les inquiétudes de l'équipe portent sur le développement du langage, la fuite du regard, des conduites de balancement, le fait que Kevin n'ait aucun contact avec les autres enfants et les adultes et qu'il fasse des jeux d'alignement. L'adjointe est donc venue observer Kevin lors des jeux libres et également au moment du repas et ses observations sont similaires aux nôtres (l'équipe). Nous avons fixé alors au plus vite un entretien avec les parents et nous avons abordé les points principaux : langage, relation enfants/adultes... Il y a eu un réel échange, les parents nous ont fait part de leurs inquiétudes et ils sont ouverts aux propositions données : bilan logopédique, consultation à la Guidance Infantile, consultation d'un psychologue. Nous sommes tombés d'accord pour demander le soutien du SEI (Service Educatif Itinérant). Les parents ont contacté la Guidance et ils ont réussi à avoir un rendez-vous rapidement. La Guidance a orienté les parents pour consulter au Centre de consultation en autisme (CCSA). Le diagnostic de trouble autistique a alors été annoncé aux parents. Dans le même temps, l'équipe a préparé également le dossier pour une demande de soutien à l'AIPE. Suite aux recommandations de l'AIPE, le Service de la petite enfance de la Ville de Genève a accordé le financement pour engager une personne supplémentaire dans le groupe 6h par semaine pour l'année scolaire 2016-2017.

Une première réunion du réseau a eu lieu en mi-septembre 2016, en présence des parents, de tous les spécialistes concernés, ainsi que de l'éducatrice de référence et de l'adjointe pédagogique. A ce moment, les parents nous ont fait part de leur souhait d'une 3^{ème} demi-journée supplémentaire à la crèche suite aux petits progrès que Kevin a déjà fait depuis son arrivée. Cette demande a pu être acceptée.

Grâce au renfort financé par le SdPE sur recommandation de l'AIPE, l'équipe a pu mettre en place des projets d'activités pour soutenir et accompagner Kevin dans son intégration dans notre institution et au sein du groupe d'enfants dont il fait partie comprenant 23 enfants âgés de 3 à 4 ans encadrés par 4 à 5 adultes en fonction des moments de la journée. La personne de soutien vient en renfort dans le groupe afin de permettre à une personne de l'équipe d'accompagner Kevin de façon individualisée dans les activités du groupe.

Avoir une personne en plus, malgré toutes les difficultés organisationnelles rencontrées (adaptations des horaires sur la journée et les pauses, aménagement des espaces, activités et réunions adaptées.), a permis à l'équipe de mieux pouvoir s'organiser pour la mise en place des tournus autour de Kevin. Une personne différente de l'équipe l'accompagne chaque jour de façon plus personnalisée lors des activités, des sorties et du repas, l'idée étant de renforcer son développement, ainsi que ses compétences sociales et ses moyens de communication. Chaque action éducative a été réfléchiée et adaptée pour que Kevin puisse participer au mieux aux activités avec les autres enfants. Lors des sorties par exemple, nous prenons des jeux et une couverture pour lui indiquer où il pouvait jouer dans le parc et éviter qu'il ne cherche à s'enfuir.

Beaucoup de progrès ont été observés tout au long de ces mois. Kevin peut s'approcher d'un groupe d'enfants assis à une table en train de colorier. Il les observe, repart, revient, s'assied, colorie, rigole puis repart. Même s'il n'interagit pas beaucoup avec les autres enfants, de loin, il observe, il rigole lorsque les autres rigolent. Il s'intéresse à la réunion, s'assied à côté de ses pairs, chante, mime les gestes, rigole. Il participe aux promenades en marchant sans plus avoir besoin d'utiliser la poussette.

De plus en plus d'enfants à besoin spécifiques sont accueillis dans notre institution. Nous ne sommes pas forcément formés pour un encadrement spécialisé, mais, grâce au soutien des réseaux extérieurs (SEI, Guidance, AIPE), cela nous permet d'avoir des moyens et des pistes pour mieux favoriser l'inclusion, la participation de ces enfants et soutenir leur développement dans la vie collective, avec nos compétences de professionnels de la petite enfance.

Encore un grand merci aux membres de l'association AIPE pour leur aide si précieuse, qui a permis à l'équipe éducative de consolider et renforcer encore plus les bases pour l'avenir de Kevin, qu'il soit dans une école spécialisée ou dans une école publique.

Anna Amato, Éducatrice de l'enfance
Secteur des Nations, Ville de Genève

Retours sur les objectifs 2016

En 2016, les soirées d'échanges formatifs ont eu beaucoup de succès, qu'il s'agisse des rencontres sur l'identification de stratégies d'adaptation quotidiennes, liées aux actions professionnelles auprès des enfants, ou de la soirée concernant le processus de mise en œuvre d'un projet d'intégration sur la base de la demande de soutien AIPE. Nous remercions vivement les intervenants et les participants de rendre ces moments si riches.

Le travail du comité en sous-groupe fonctionne bien et semble efficace. En revanche, contrairement à nos attentes, il ne diminue pas l'investissement de chacun. Bien que peu visible, la mobilisation du comité est forte relativement à l'analyse des dossiers et à la formulation des recommandations de soutien. Nous tenons à souligner le travail précieux et remarquable de notre secrétaire, Sylvie Enggist, qui prépare toujours les séances et les dossiers de façon à optimiser les échanges.

Un travail actif d'explicitation et d'actualisation des critères d'évaluation des dossiers a été mené. Il a laissé émerger un certain nombre de questionnements, induit notamment par l'évolution des contextes, des besoins et des publics. Ainsi, au lieu de se terminer, ce travail ouvre de nouvelles perspectives que le comité a intégrées dans la formalisation d'un concept de formation/soutien aux équipes éducatives qui devrait voir le jour bientôt.

Les objectifs 2016 mentionnaient également l'importance de penser et préparer la relève au sein du Comité. Comme vous le verrez plus loin, de nouvelles personnes ont ainsi rejoint le Comité. Nous tenons toutefois à ne pas perdre l'histoire, l'expérience et la sagesse des plus expérimentés et espérons donc qu'ils resteront membres, à nos côtés, aussi longtemps que possible.

Objectifs et projets 2017

- Organiser deux soirées d'échanges formatifs sur les thèmes suivants :
 - « *Comment favoriser la participation d'un enfant avec des besoins éducatifs particuliers à travers l'aménagement de l'environnement en collectivité* » (printemps 17)
 - « *Les livres pour aborder la différence* » (automne 2017)
- Proposition d'un concept de formation/soutien aux équipes éducatives
- Echanges avec les services Petite Enfance des communes genevoises et de la Ville de Genève sur leurs relations avec l'AIPE, leur conception de l'inclusion, leurs difficultés et besoins.
- Actualisation régulière du site internet

Gestion de l'association

Cotisations

Le formulaire des cotisations a été repensé afin qu'il soit plus clair et qu'il corresponde à ce qui a été voté durant l'Assemblée Générale du 31 mai 2016. La cotisation annuelle des « membres individuels », à savoir une personne qui souhaiterait être membre de l'AIPE, se monte à Chf 50.-. La cotisation annuelle pour un « membre collectif », à savoir une IPE ou tout autre organisme qui souhaite adhérer à l'AIPE, est à Chf 100.-. La cotisation annuelle pour un « membre collectif Secteur Service Petite Enfance » se monte à Chf 100.- par IPE regroupées sous le secteur en question.

Statuts

Lors de l'AG, il a été proposé d'augmenter le nombre maximal de membres du Comité. Composé de cinq à **huit** membre selon les statuts de l'Association, une composition de cinq à **douze** membres semblait plus optimale et propice au travail en sous-groupe. Cette modification est acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Nouvelles du Comité

Lors de la dernière AG, Meritxell Picamal nous a fait part de son désir de se retirer du Comité de l'AIPE ; ses obligations familiales et professionnelles n'étant plus compatibles avec son engagement dans le Comité. Nous la remercions du travail accompli et lui souhaitons un parcours futur à la hauteur de ses espérances.

Durant cette même assemblée, Nicole Eckmann Lévy, Agnès Monnet, Catherine Feller et Sandra Bello ont rejoint le Comité de l'AIPE, après quelques mois à titre d'invitées. Des ressources vives bienvenues dont les compétences ont déjà pu être mobilisées. Nous les remercions pour leur engagement.

Finalement, comme annoncé en 2015, Gisela Chatelanat a annoncé son retrait de la présidence de l'AIPE. Nous lui adressons nos très grands remerciements pour son investissement, mais aussi sa bienveillance, son écoute et son énergie. Après plusieurs discussions, il a été décidé de proposer une présidence... en co-présidence. Joëlle Seemann et Myriam Gremion assumeront donc dorénavant cette fonction. Elles comptent sur leur Comité pour les soutenir dans ce nouveau challenge.

Composition du Comité 2016 de l'AIPE

- Joëlle Seemann, co-présidente
- Myriam Gremion, co-présidente
- Eric Métral, Trésorier
- Gisela Chatelanat
- Christiane Petremand
- Diane Jolidon
- Nicole Eckmann Lévy
- Agnès Monnet
- Catherine Feller
- Sandra Bello

Au secrétariat : Sylvie Enggist (Tornay)

Remerciements

- A Madame Michèle Nicollin Rothen pour son investissement lors des soirées du printemps 2016 qui avaient pour thème « *Comment favoriser la participation d'un enfant avec des besoins éducatifs particuliers à travers le jeu: réflexion autour du matériel* ».
- A la Ludothèque 1-2-3 Planète pour la mise à disposition de ces locaux lors des soirées d'échange.
- A Mesdames Ursula Adjam-Bachofner et Florence a Porta Terradura directrices de l'EVE des Grands Hutins et de la Tambourine (Carouge) pour leur présentation lors de la soirée d'automne 2016 : « *De la demande de soutien AIPE à la mise en œuvre du projet d'intégration au sein de l'institution* ».
- A la crèche des Epinettes pour la mise à disposition de ces locaux lors des soirées d'échange
- A tous nos membres actifs et de soutien.

l'AIPE :

- Soutient le développement d'une politique d'intégration en menant une réflexion sur l'intégration d'enfants d'âge préscolaire en situation de handicap.
- Participe aux actions coordonnées des différents organismes concernés par la petite enfance.
- Contribue à informer et former les institutions et personnes intéressées par l'intégration.
- Propose son expertise en matière d'évaluation des demandes de soutien à l'intégration d'enfants en situation de handicap et d'élaboration de projets d'intégration.
- Elabore des recommandations pour que cet appui puisse permettre un accueil favorable à l'enfant et au groupe.
- Accompagne et conseille les équipes éducatives dans l'organisation des soutiens à l'intégration.
- Recherche les moyens financiers nécessaires aux buts fixés par l'Association et gère la fortune sociale de l'Association.



Aide Intégration
Petite Enfance

AIPE

Case postale 1421

1227 CAROUGE

Tél. : 076 360 53 60

info@aipe.ch

www.aipe.ch